



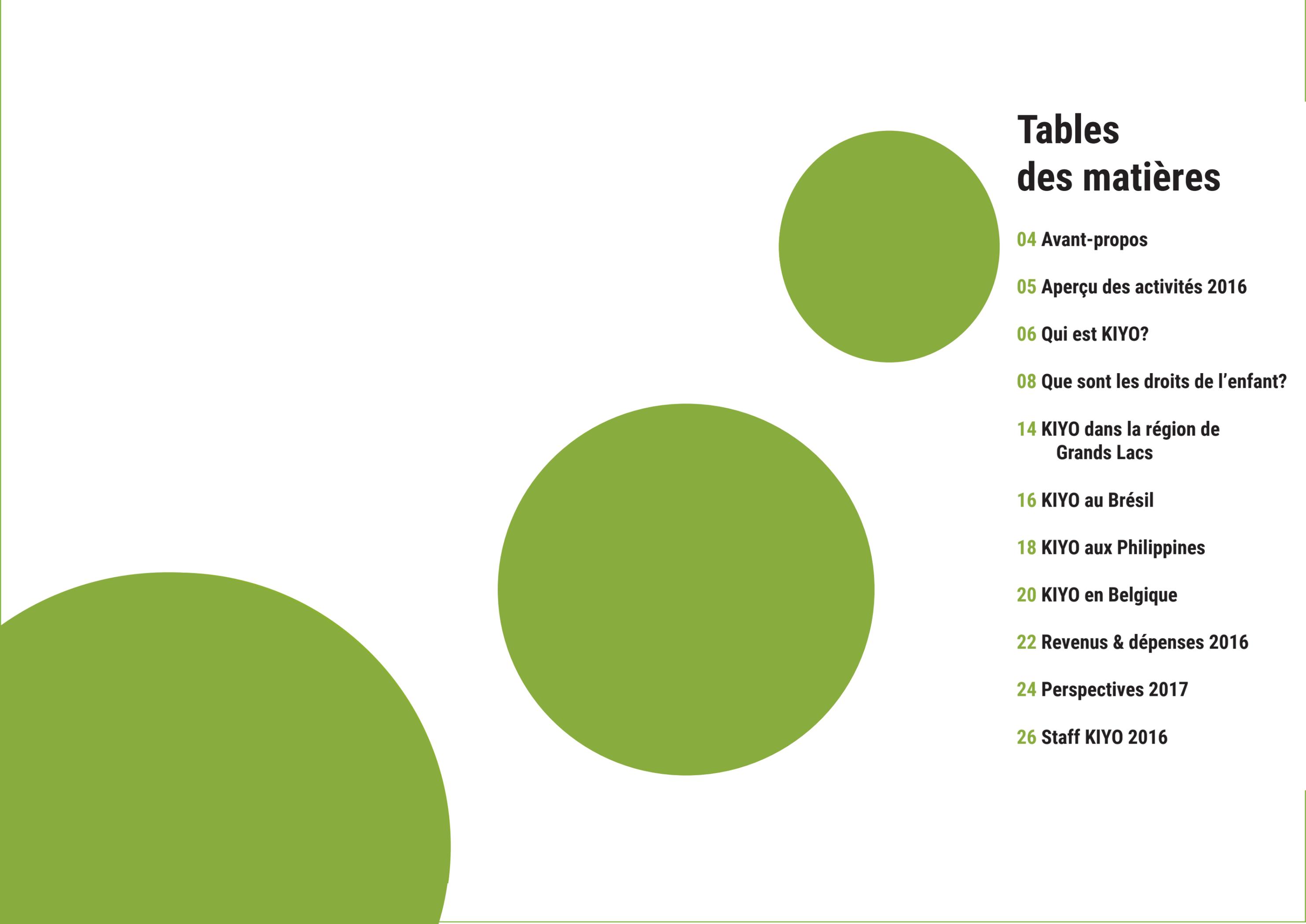
**AGISSONS
ENSEMBLE**

**DANS L'INTÉRÊT
DE CHAQUE ENFANT**

Rapport annuel 2016

kiyo

**ONG des
droits de l'enfant**



Tables des matières

04 Avant-propos

05 Aperçu des activités 2016

06 Qui est KIYO?

08 Que sont les droits de l'enfant?

14 KIYO dans la région de
Grands Lacs

16 KIYO au Brésil

18 KIYO aux Philippines

20 KIYO en Belgique

22 Revenus & dépenses 2016

24 Perspectives 2017

26 Staff KIYO 2016

Avant-propos

2016 a été une année marquée, au niveau mondial, par des changements de leader politiques majeurs. Or, nous devons bien constater que le soutien aux Droits de l'Homme a globalement régressé. Les Philippines ont élu Rodrigo Duterte qui - sous prétexte d'une déclaration inconditionnelle de guerre aux cartels de la drogue - en a profité pour abaisser la majorité pénale à 9 ans ! Au Brésil, le nouveau gouvernement a inauguré le démantèlement du programme socio-économique précédant et mené une répression musclée contre les populations pauvres de Rio de Janeiro lors des Jeux Olympiques du mois d'août. Dans un contexte de modification « unilatérale » des règles électorales présidentielles, le Burundi et la RDC continuent d'être la proie de tensions sociales violentes. En Belgique également, on a assisté à une limitation des Droits de l'Homme au nom de la sécurité et de la stabilité. Mais face à ces exemples liberticides qui semblent sans limites, nous observons aussi la résurgence d'une ferme volonté de Lutte pour un monde plus équitable avec une mobilisation importante de la société civile aux quatre coins du monde.

Au sein de l'ONG KIYO aussi, nous tenions à conserver - envers et contre tout- une attitude volontaire et constructive mais qui n'élude pas les questions sociétales de fonds. Avec notamment le projet mis en œuvre en partenariat avec Karama Solidarity, « une histoire de citoyens », nous sommes allés dans des écoles à la rencontre des jeunes afin de les aider à exprimer, à faire valoir leurs voix et à les stimuler à conceptualiser et poser des actes solidaires et constructifs. Le contexte des attaques de Bruxelles a exigé d'apporter un appui concret aux enseignants afin de les aider à faire face aux questions et sentiments éparses des jeunes sur des sujets souvent complexes. L'actualité s'est imposée violemment jusque dans les classes et particulièrement avec la prise de conscience qu'un enseignant faisait partie des victimes. La situation a constitué un défi conséquent pour nous- afin d'être aptes à modeler une réponse adaptée et efficace. Elle a permis, en outre, d'apprécier à sa juste valeur la pertinence de ce projet et plus encore, celle du partenariat humain sous-jacent- entre organisations de la société civile, qui choisissent d'allier leurs forces et spécificités pour soutenir l'émergence de réponses sociétales qui intègrent les jeunes.

Et les exemples de partenariats qui ont généré des résultats sociétaux constructifs n'ont pas manqué cette année avec KIYO. Ainsi, en République Démocratique du Congo, en collaboration avec les réseaux de RECOPE, on a pu réfléchir et agir avec les communautés sur des sujets très sensibles comme celui de enfants soldats. Grâce à leurs expertises, au Burundi, aux Philippines et au Brésil, nos partenaires encadrent par exemple aussi des jeunes en conflit avec la loi pendant et après leur procédure judiciaire. Des programmes alternatifs ont contribué à la réintégration des jeunes dans la société. Rien qu'au Brésil, cela a permis à 80 % de jeunes n'ayant pas récidivé de se réintégrer.

Nous faisons la promotion de ce modèle, en vertu duquel nous encourageons les jeunes à apprendre de leurs erreurs en leur faisant aussi à nouveau confiance, par rapport à une politique de détention répressive. Le succès semble au rendez-vous !

Nous pouvons beaucoup apprendre en nous mettant à la place des autres, en leur donnant la parole et en combattant ainsi les préjugés et les stéréotypes. En Belgique, dans le cadre du projet de théâtre réalisé auprès de jeunes ayant un passé délictueux, ces jeunes ont fait preuve de courage pour aller (littéralement) de l'avant et partager leurs expériences avec leurs pairs de Belgique. Ce faisant, ils ont pu, eux aussi, élargir leurs horizons. En faisant confiance à ces jeunes et en leur offrant un espace pour partager leur histoire, on a suscité une dynamique enthousiaste qui a renforcé la confiance en soi de ces jeunes. En collaboration avec Zuiddag (devenu aujourd'hui « Youca »), nous avons également donné l'opportunité à 12 jeunes Brésiliens participant à nos projets sur place de présenter leur expérience à 17 000 jeunes Belges. Ce sont autant d'exemples particuliers et stimulants qui nous montrent comment des jeunes utilisent leurs forces pour susciter des changements dans leur environnement. Nous souhaitons poursuivre sur cette voie !

Entre temps, en coulisses, KIYO a œuvré à la rédaction d'un nouveau Programme quinquennal 2017/2021 en collaboration avec les ONG G3W-M3M et Solidagro. En présentant un programme DGD en Consortium à 3 ONG belge, nous avons ainsi décidé d'unir nos forces pour exercer d'avantage de pressions et ainsi créer de meilleures opportunités de promotion des Droits de l'Homme. Début 2017, nous en avons obtenu l'approbation pour le lancement de ce programme commun dans 11 pays et avec 55 organisations partenaires ! L'année 2016 restera donc pour nous une année charnière, terrain de perspectives très prometteuses pour l'avenir !

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Iris Bogaerts
Directeur Général

Jan De Paepe
Président



Aperçu des activités 2016

Phase finale du programme de trois ans 2014-2016 :
en Belgique, au Brésil, aux Philippines, au Burundi et au Congo
(avec la DGD, la Direction
Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire)

•
Campagnes de sensibilisation de KIYO et Karama (Islamic Relief) dans
les écoles bruxelloises

•
Achèvement du projet de théâtre The Five Like You, sur les jeunes
ayant un passé délictueux (avec le Fonds de Participation)

•
Soutien au centre communautaire « Drop-in » pour les enfants de la rue
au Burundi (avec l'Unicef)

•
Visite du couple Royal belge à l'occasion des Jeux Olympiques au Brésil
pour découvrir nos projets (AMAR)

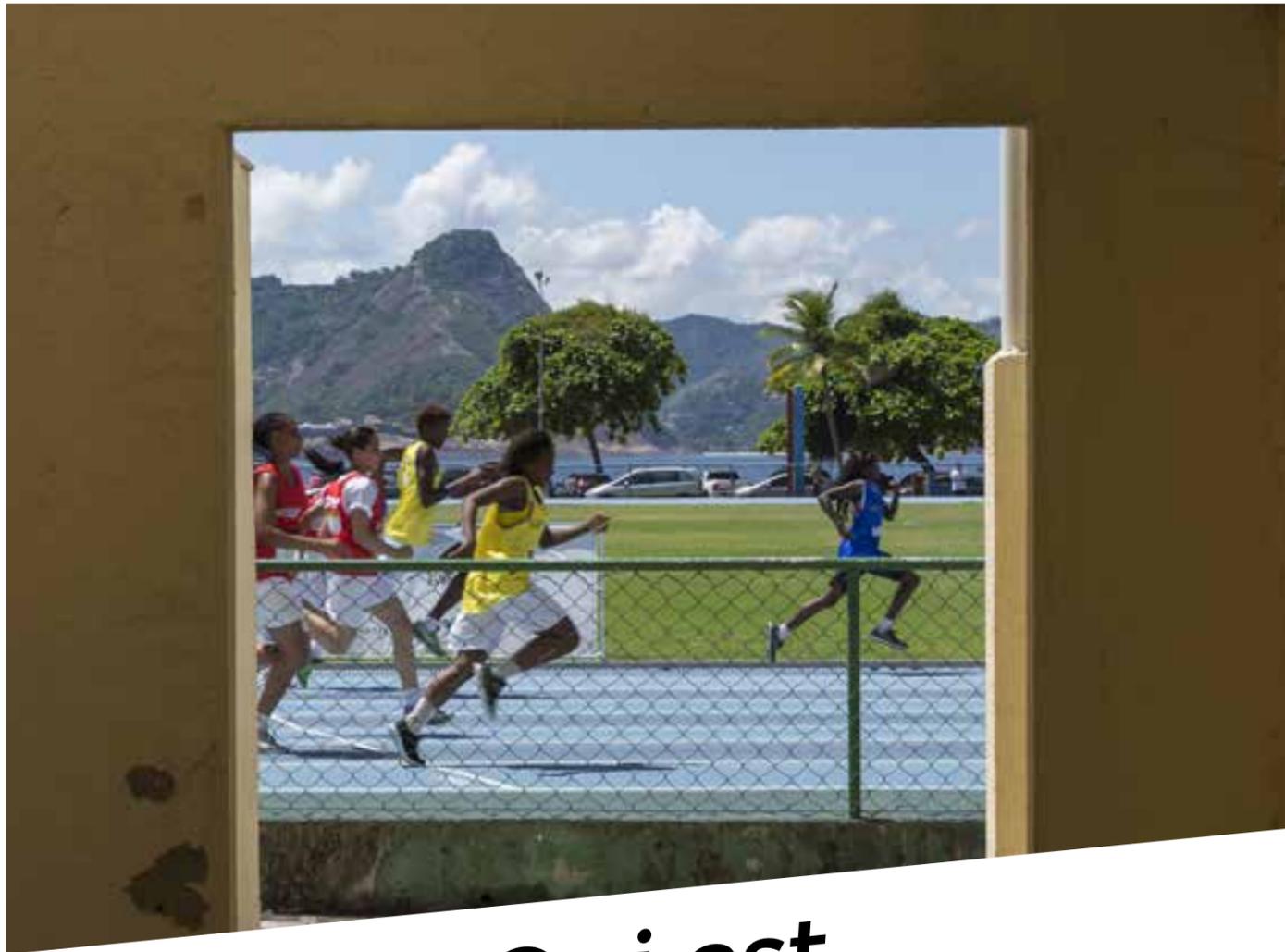
•
Échange entre les jeunes de YOUCA (Zuiddag) et les jeunes Brésiliens
(PAMEN) pour la sensibilisation à la problématique des décharges

•
Préparation du nouveau programme 2017-2021 en collaboration avec
Solidagro (droit à l'alimentation)
et Médecine pour le Tiers Monde (droit à la santé)

•
Nuit Droit de l'enfant avec Stenpunt Vierdepijler
(11.11.11) en Anvers et Louvain

•
Finale du projet No Rights No Glory: Noite Brasileira! en Anvers





Qui est **KIYO?**

KIYO (Kids & Youth) est une ONG d'aide au développement belge qui lutte pour les droits des enfants les plus vulnérables.

KIYO travaille en faveur d'un monde dans lequel tous les jeunes jouissent d'une égalité de chances, peuvent se développer et prendre leur propre futur en main. Chaque enfant – fille ou garçon – doit pouvoir grandir dans un environnement dans lequel les parents, les communautés et les gouvernements réalisent son droit aux **services et prestations, à la protection et à la participation** dans la société.

KIYO veut renforcer la solidarité internationale afin d'assurer les droits de l'enfant. Conformément à la Convention internationale sur les droits de l'enfant (CIDE), sans distinction entre les genres.

Que fait KIYO ?

- **Dans le sud**, l'ONG lutte contre l'injustice, la pauvreté et l'inégalité et offre aux enfants et leur communauté l'opportunité de défendre leurs droits;
- **En Belgique**, elle met les droits de l'enfant sur l'agenda des écoles, des acteurs en développement, des médias et des responsables politiques et sensibilise la population.

Comment KIYO réalise-t-elle et promeut-elle les droits de l'enfant ?

- KIYO veut traduire la Convention internationale sur les droits de l'enfant en réalité, portant une attention particulière aux enfants les plus vulnérables. Toutes les actions et décisions sont faites **dans l'intérêt de l'enfant**.
 - Chaque projet de KIYO et ses partenaires tient strictement compte des **quatre principes de base** du Comité des droits de l'enfant (voir page 10) qui vérifie si les droits repris dans la Convention sont appliqués.
- À cet effet KIYO veut:
- augmenter la **vigilance de la communauté nationale et internationale** en ce qui concerne les droits de l'enfant;
 - soutenir la **réintégration sociale et économique et la sécurité alimentaire des enfants et des jeunes vulnérables** dans les pays ayant une économie faible ou émergente.

KIYO vise aussi bien en Belgique que dans les pays partenaires à générer un **impact** auprès des :

- **Enfants et jeunes**. KIYO encourage les jeunes à défendre leurs droits, en sachant qu'ils ont leur mot à dire dans les décisions qui les concernent.
- **Citoyens, organisations civiles et décideurs politiques**. KIYO veut inciter ce groupe cible à la réflexion critique sur les droits de l'enfant, l'impliquer dans la problématique et faire appliquer les droits de l'enfant.
- **Organisations partenaires**. KIYO coopère avec des organisations/partenaires qui défendent les droits de l'enfant dans leur pays et qui mettent en œuvre leur mission sociale individuellement ou collectivement (via des réseaux) de la manière la plus efficace.

Quels sont les droits de l'enfant?

Les droits de l'enfant sont des droits de l'homme fondamentaux qui répondent aux besoins spécifiques des personnes de moins de dix-huit ans. Les droits de l'enfant ont été déterminés dans la Convention internationale sur les droits de l'enfant (CIDE). Cette convention est aujourd'hui la norme universellement reconnue en matière de droits de l'enfant, partout dans le monde. Elle a été ratifiée par la Belgique et tous les autres pays membres des Nations unies (sauf par les États-unis).

Dans la convention, les droits de l'enfant sont divisés en 3 catégories :

Droits de protection : ce sont les droits qui doivent protéger les enfants. Protection contre l'exploitation, les mauvais traitements, la négligence, protection des enfants handicapés, etc.

Droits de provision : par provision on entend des choses, des services et des installations dont les enfants ont besoin pour pouvoir se développer. Pensez à l'enseignement, l'encadrement de jeunes, les médias, l'aide, les soins de santé et le logement. Les droits de provision doivent garantir que chaque enfant peut en disposer.

Droits de participation : participation est l'action de part prise (à la vie sociale). Les droits de participation veillent à ce qu'un enfant puisse se défendre, ainsi que parler et décider de choses qu'il trouve important. Le droit de parole, le droit de se réunir, le droit de pratiquer sa foi ... ce sont les droits de participation.

Les droits de l'enfant ont **trois caractéristiques :**

- Les droits de l'enfant sont **universels**, ce qui veut dire que tous les enfants du monde ont les mêmes droits, quelle que soit leur sexe, race, patrimoine, leurs conditions sociales et économiques, convictions politiques et religieuses.
- Les droits de l'enfant sont **inaliénables**. Les droits dans cette convention concernent spécifiquement les personnes de moins

de 18 ans, ce qui veut dire que les droits de l'enfant s'appliquent également aux enfants considérés comme « déviants », « difficiles » ou « problématiques » comme des enfants soldats ou des enfants en conflit avec la loi.

- Les droits de l'enfant sont **indivisibles**. Indivisible, car il ne suffit pas que les enfants reçoivent une partie de leurs droits. Tous les droits repris dans la Convention doivent être respectés ; tous les droits ont la même importance.





Dans la Convention, l'accent est mis sur l'enfant comme ayant droit des droits de l'homme fondamentaux. Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies maintiennent à cet effet quatre principes de base.

1. Participation

Les enfants ont le droit d'être entendus, d'exprimer librement leurs opinions, ils ont droit à la liberté d'association et d'accès à l'information.

2. Non-discrimination

Cela signifie que tous les enfants bénéficient des mêmes droits. La Convention s'applique à tous les enfants de moins de dix-huit ans et demande une attention particulière pour les groupes vulnérables.

3. L'intérêt de l'enfant

Nous devons tenir compte des intérêts de l'enfant dans chaque action et dans la prise de décisions sociales et politiques.

4. Droit à la vie, à la survie et au développement

Chaque enfant a le droit à une vie digne. Les gouvernements doivent garantir que les enfants survivent et se développent sainement. Tous les enfants ont le droit d'être protégé contre la manipulation, la violence, l'abus et l'exploitation.



KIYO

dans la région des Grands Lacs

Dans un contexte d'insécurité persistante, de pauvreté et de faim et face à un nombre croissant de violations des droits de l'enfant, KIYO a continué à fournir son soutien à ses partenaires aux RDC et Burundi. KIYO a poursuivi ses actions en collaboration avec les associations OIDEB, AFEV et FVS-AMADE au Burundi et AVREO, CEFADES et Dorika Center en RDC étant donné que la défense des plus vulnérables reste nécessaire précisément dans de telles circonstances.

RDC La résurgence du conflit armé et des massacres qui s'en ont suivis dans l'Est de la RDC ont encore renforcé l'augmentation de la pauvreté. Conséquence du chaos qui règne dans le pays, la diminution des possibilités d'emploi touche principalement les jeunes. D'une part, cela renforce l'exode rural et d'autre part, cela génère une augmentation du nombre d'enfants qui vivent dans ou de la rue dans les villes ainsi qu'à une augmentation de l'exploitation des enfants dans des activités pénibles telles que l'exploitation minière ou l'industrie du sexe.

Sur le plan de la prestation de services et de la sensibilisation, AVREO soutient les réseaux RECOPE au Sud-Kivu qui surveillent et enregistrent les cas de violations des droits des enfants dans les communautés. AVREO opère, notamment, par le biais de l'organisation de sessions de sensibilisation sur des thèmes délicats tels que le travail des enfants et les enfants soldats. De cette façon, on a pu atteindre 9 312 personnes et 331 enfants ont pu être libérés de situations d'exploitation et réintégrés dans leurs familles. 54 enfants soldats ont également été sortis des milices. Grâce à la collaboration avec CEFADES, une formation professionnelle a pu être offerte à 43 de ces jeunes en situation vulnérable. Parmi ceux-ci, 27 ont déjà trouvé un emploi et 8 ont rejoint des coopératives qui leur permettent de se réintégrer socio économiquement dans

leur société.

Enfin, le partenariat entre KIYO et Centre Dorika a permis la création de 4 « clubs enfants » dont les services bénéficient à l'encadrement direct de 89 enfants eux-mêmes intégrés dans des campagnes de sensibilisation de leurs pairs (au sein d'écoles ou sur la place publique). Ce projet a également permis l'aboutissement de la création de la « MAERDE », un modèle alternatif d'enseignement qui promeut le respect des droits des enfants. Des écoles sont ainsi accompagnées dans leur intégration de ce modèle qui intègre les enfants comme acteurs de leurs droits. Ce programme est soutenu par le gouvernement congolais.

Afin de garantir la qualité des stratégies et l'efficacité des actions, KIYO a fourni directement un soutien technique et a contribué au renforcement des capacités de chaque organisation partenaire. Un des impacts mesurable de notre programme en RDC est que 75 % des enfants et des familles touchées par nos projets osent désormais affirmer qu'ils se sentent « mieux protégés » et qu'ils ont de « meilleures perspectives d'avenir ». Dès 2017, grâce au démarrage de notre collaboration au sein du Consortium avec M3M sur des actions en RDC, nous espérons pouvoir encore renforcer notre contribution à l'approche Droits de l'Homme.



Burundi Grâce aux activités et aux synergies développées dans le Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation des enfants vulnérables (Drop in Center), cogéré par notre partenaire OIDEB, en faveur des ESR, en 2016, 751 enfants ont bénéficié de services juridiques- parmi eux 93 mineurs ont pu être sortis de centres d'incarcération-, 12 procédures judiciaires ont été clôturées au profit des enfants et 26 procédures ont fait l'objet d'un accord, 19 cliniques juridiques ont été administrées dans des centres de détention et 10 autres à différents endroits dans les communautés. De nombreux enfants ont ainsi pu retrouver leurs familles et reprendre le chemin de leurs écoles. En partenariat avec AFEV, 28 jeunes ont participé à des formations culinaires. Parmi eux, huit filles et trois garçons ont d'ors et déjà trouvé un emploi et – en conséquence- un moyen de subvenir à leurs propres besoins.

Grâce à l'intervention de l'organisation FVS-AMADE, 113 groupes de solidarité ont été soutenus afin de développer, chacun, un système d'épargne et de crédit pour les ménages.

Ces groupes qui sont intégrés dans les communautés locales, contribuent à la création d'un climat de confiance, de solidarité et de cohésion sociale. Ils témoignent de résilience face à la dégradation du tissu social au Burundi et ils contribuent à soutenir les droits des enfants en général. Les groupes de solidarité remportent d'ailleurs un tel succès que le nombre de groupes mis en place sera finalement supérieur à celui prévu initialement pour le programme.

Enfin, les membres des 36 comités de protection des enfants ont encore été soutenus dans la qualité de mise en œuvre de leurs actions. En 2016 à la fin de notre programme, près de 80 % de ces comités des provinces de Rumonge, Bururi, Makamba, Kayanza et Ngozi indiquent ainsi qu'ils se « sentaient soutenus dans leurs efforts par le gouvernement et par les organisations partenaires ». Un bel exemple qui illustre comment la société civile et le gouvernement peuvent collaborer dans le combat encore nécessaire contre les violations des droits de l'enfant.

KIYO au Brésil

En 2016, la collaboration s'est poursuivie avec les organisations partenaires brésiliennes AMAR, FAVOS DE MEL et PAMEN, le Centre des droits des enfants CEDECA, le CESAC et le réseau RRC qui réunit 12 organisations d'enfants des rues.

Le contexte socio-économique brésilien reste préoccupant : les pratiques de « nettoyage social » lors de l'année olympique, la crise économique et la poursuite du démantèlement des programmes sociaux par le gouvernement. À l'opposé de la politique répressive unilatérale menée par le nouveau gouvernement, KIYO a travaillé au développement de modèles alternatifs, humains et durables pour l'accueil et l'intégration des enfants exclus.

Avec l'établissement d'une prestation de services alternative et de modèles pour la réintégration :

Nous avons continué à travailler au renforcement au droit à la scolarisation dans leurs propres cultures pour les enfants autochtones et à un système d'enseignement complémentaire pour les « enfants des décharges ».

Les organisations partenaires ont présenté au gouvernement brésilien leurs modèles « d'accueil favorables aux enfants » comme exemple alternatif afin de le convaincre d'adopter une politique inclusive. L'encadrement alternatif des adolescents qui ont commis une première infraction par des partenaires tels que PAMEN, AMAR et CEDECA aboutit à un taux impressionnant de réintégration réussie de 80 %. Cette approche a permis d'atteindre pas moins de 2 930 enfants.

Dans le contexte des Jeux Olympiques de Rio, des actions ont été organisées avec des événements sportifs alternatifs. Ces actions ont mobilisé plus de 2 500 enfants et jeunes et ont cherché à créer une image publique positive des groupes exclus par le biais d'activités d'autonomisation, de publications et la formation de jeunes leaders. Le point d'orgue a été, en octobre, l'organisation, en collaboration avec ZUIDDAG (YOUCA), d'un échange durant lequel 12 de ces jeunes ambassadeurs des projets brésiliens sont venus en Belgique pour animer une campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant, grâce à laquelle quelque 17 000 jeunes - en Flandre - se sont ensuite mobilisés sur des efforts concrets de solidarité Nord-Sud.

La fonction de « surveillance sociétale » est assurée par le biais des réseaux d'organisations nationales et internationales de défense des Droits de l'Homme.



À l'occasion de l'inauguration des Jeux Olympiques à Rio, la visite du projet de notre partenaire AMAR par le couple Royal belge a augmenté la visibilité de nos actions en faveur des enfants de la rue et nous a donné de la motivation. Une délégation d'enfants de la rue a ainsi eu l'opportunité de questionner directement le Roi et la Reine sur le sujet de l'équité des chances. Cette visite a également été largement relayée par les médias internationaux et le gouvernement belge. Elle a ainsi permis de placer la défense des droits des enfants au Brésil sur le devant de la scène internationale.

Enfin, KIYO apporte son soutien constant au renforcement organisationnel des partenaires et à l'inventorisation et l'échange de toutes les connaissances acquises. Tout cela en collaboration avec les universités locales qui contribuent à l'établissement des modèles de solution des organisations partenaires et de leur valeur ajoutée pour la société brésilienne.



KIYO aux Philippines

En 2016, nous avons continué à collaborer avec les partenaires Bidlisiw, CFSPI, Childhope, CLB, HLA, ICWF et Tambayan afin de promouvoir le droit de la jeunesse et le droit à une vie digne aux Philippines. En 2006, le Congrès des Philippines a finalement approuvé sa loi sur la jeunesse après des années de lobbying par les activistes en faveur des droits des enfants. Cette loi a marqué une étape importante pour les droits des enfants aux Philippines. Toutefois, en raison de connaissances limitées et d'une faible sensibilisation aux droits des enfants, l'application pratique de la loi de la jeunesse par les autorités locales est lente et n'atteint qu'une proportion minime des enfants en conflit avec la loi, des enfants de la rue et des enfants en situation de risque avec les mesures de protection qui ont été prévues pour les groupes vulnérables.

Des prestations de services alternatifs et de modèles pilotes ont été mis en place dans les villes de Manila, Cebu, Davao, Iloilo et dans la province de Benguet avec des cours sur les droits de l'enfant, l'encadrement psychologique, la planification de vie et de carrière, l'obtention de revenus et l'accès à l'éducation (alternative) et aux soins de santé. En collaboration avec ses sept organisations partenaires, le programme a atteint un total de 1 732 enfants dans 661 familles.

Pour renforcer la portée sociale de l'action, 51 groupes bénévoles ont été formés parmi les enfants, les jeunes et les adultes afin de monitorer la situation des enfants vulnérables et de renforcer le travail de sensibilisation du public aux droits des enfants. Nos partenaires ont organisé à cet effet des groupes de théâtre de rue et ont aussi produit du matériel pédagogique et un reportage vidéo.



Dans 77 villages et communes, des conseils pour la protection des enfants ont été formés et encadrés en collaboration avec les autorités locales. Conformément à la loi, ils consacrent dorénavant 1 % de leur budget annuel à des interventions en faveur des enfants et des jeunes vulnérables et cela, d'une manière plus efficace et efficiente. Des enfants et des jeunes formés dans le cadre du programme participent à 49 de ces conseils. Ces conseils ont permis à des enfants et des jeunes en conflit avec la loi de bénéficier de la justice réparatrice pour des délits tels que le vol, la violence, l'association de malfaiteurs ou le non-respect des réglementations locales. Cette action a touché un total de 5 876 enfants et jeunes.

Les partenaires ont également élaboré des pratiques modèles qui ont été reprises par les autorités locales, telle une banque de données en ligne pour les enfants en conflit avec la loi, une méthodologie d'intervention spécifique pour les enfants et leurs familles et des groupes de réseaux interprofessionnels avec les ONG, les instances gouvernementales et le secteur privé.

KIYO a continué à contribuer au renforcement des capacités de ses partenaires locaux. En vue de renforcer la perspective d'une approche droits, on a accordé une attention particulière à la capacité de diffuser la promotion des droits des enfants.

Ainsi, KIYO pourra soutenir encore plus efficacement, en collaboration avec ses partenaires, la diffusion des meilleures pratiques pour la protection des enfants au niveau local et l'application de la loi de la jeunesse par un nombre croissant d'autorités locales.

KIYO en Belgique

En 2016, KIYO a continué à travailler en Belgique à sa mission de sensibilisation aux droits des enfants auprès des jeunes, des enseignants et des autres acteurs de la coopération au développement de façon à ce qu'ils puissent défendre activement ces droits et mettent en œuvre des processus de changement.

À cet égard, un espace a été créé afin de donner la parole aux jeunes. Nous avons abordé divers thèmes comme points de départ pour mettre en évidence les droits des enfants depuis différentes perspectives. La thématique des réfugiés a été abordée dans le projet de théâtre « The 5 Like You », un projet dans lequel cinq jeunes non accompagnés de Poelkapelle ont partagé leur expérience comme réfugiés sur la scène de plusieurs écoles.

Dans le cadre du projet KARAMA « Une histoire de citoyen », l'importance des droits des enfants et le lien avec les droits dans l'islam ont été présentés dans des écoles bruxelloises. Le projet demeure pertinent, en particulier dans le contexte actuel des attentats de Paris, de Bruxelles et dans d'autres villes partout dans le monde. Nous observons qu'il reste nécessaire de créer un cadre où des concepts tels que la solidarité, la tolérance, le droit à l'identité, le droit à la religion trouvent leur place. La collaboration au niveau des écoles avec KARAMA va se poursuivre en 2017.

En outre, nous nous sommes aussi efforcés de soutenir l'intégration des droits des enfants dans le travail de différentes organisations. Cela s'est traduit dans le parcours d'apprentissage des écoles des droits de l'enfant en Belgique et dans la promotion de l'approche de quatrième pilier pour les projets dans le Sud.

En 2016, le parcours des « écoles des droits de l'enfant » s'est étendu avec l'intégration d'une école secondaire. Cette école, que nous avons déjà encadrée en 2015, a fusionné avec une autre école du même campus et a continué ensuite à appliquer le parcours. Nous espérons achever ce projet en 2017. Grâce à ce parcours pilote, nous avons pu tirer beaucoup d'enseignements pour l'avenir. Une stratégie pour l'introduction du parcours des écoles des droits de l'enfant dans l'enseignement secondaire a finalement été achevée fin décembre 2016. Nous avons été très fiers de présenter le nouveau projet « School For Rights » (S4R).

En 2016, KIYO a également établi une nouvelle collaboration avec « Annoncer la couleur », l'asbl Vormen et « École sans racisme » pour mettre en œuvre un parcours pilote autour de la citoyenneté mondiale dans les écoles de l'Enseignement secondaire spécial, car nous avons remarqué que peu de parcours et de méthodologies ont été développés spécifiquement pour ce groupe cible sur ces questions. Compte tenu de l'évaluation très positive de cette nouvelle initiative, nous l'avons également inclus dans le prochain programme.

Avec « Steunpunt 4depiljer », nous avons travaillé à l'intégration des droits des enfants dans le Sud via les organisations de 4e pilier. Quatre fiches ont été élaborées sur la base des principes fondamentaux de la CIDE pour aider les organisations de 4e pilier à appliquer la perspective des droits des enfants dans leurs projets. À cet effet, nous avons œuvré pour une collaboration pleine et rapprochée avec les organisations de 4e pilier. Leurs connaissances et leurs expériences dans le Sud, combinées aux expériences des partenaires de KIYO dans le Sud, doivent pouvoir être utilisées comme exemples concrets de l'application des droits des enfants dans la pratique.

En collaboration avec l'organisation « Steunpunt Vierde Pijler », nous avons organisé trois soirées sur les droits des enfants durant lesquelles nous avons présenté à 80 organisations de 4e pilier la perspective des droits des enfants et nous avons renforcé la sensibilisation aux droits des enfants.

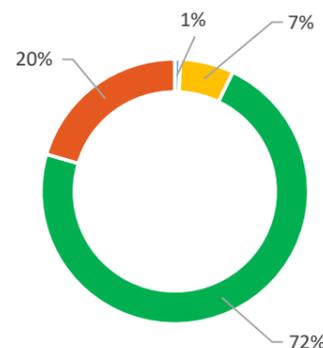
KIYO a aussi mené des efforts dans le domaine du plaidoyer, par le biais de notre engagement dans la « Plate-forme pour les Droits des enfants et la Coopération au développement » (PKIO) et de la « Coalition des droits de l'enfant », où nous avons participé à la publication « Papieren rechten » (Droits aux papiers) qui examine en détail les droits des enfants réfugiés en Belgique et qui formule des recommandations de politiques.

Le nouveau cadre relatif aux « objectifs de développement durables » (Sustainable development goals - SDG) stipule spécifiquement que la vie de toutes les personnes doit être améliorée, dans le Nord comme dans le Sud. Nous allons également participer à cette mission dans les prochaines années en sensibilisant différents groupes cibles aux droits des enfants et en les soutenant pour assurer la garantie de ces droits.

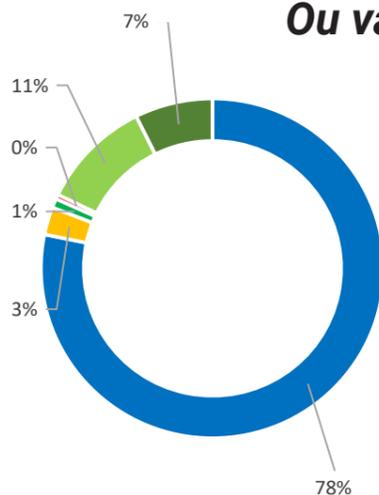


Revenus et dépenses en 2016

D'où vient l'argent ?



Où va l'argent ?



RELEVÉ DE COMPTE DE RESULTAT 2016

€

Subsides institutionnels

DGD	1 237 427
VAIS	41 111
FONDS DE PARTICIPATION	36 634
PORTICUS/STICHTING BENEVOLENTIA	15 000
UNICEF	5 120
PROVINCE DE LIMBOURG	5 000
PROVINCE D'ANVERS	3 534
VIA	2 516
VILLE DE BRUXELLES	1 000

Dons associatifs

SINT MARTINUS	34 914
11.11.11	30 735
YOUCA	30 000
SOS KIDS	8 370
ISLAMIC RELIEF BELGIQUE	6 075
MUSIC FOR LIFE	3 440
KVR	2 181
ECOLES	2 147
GLOBELINK	2 136
ARK	535

Dons particuliers

DIRECT MAILING	322 653
IGO POST	50 000
OP COMPTE SECRETARIAT	7 554
ONLINE	590

Autres

	12 468
--	--------

Total PRODUITS

1 862 138

Programme Vers la réalisation des droits pour tous les enfants (DGOS)	1 453 650
Projet No Rights No Glory! (VAIS)	48 989
Projet The Five Like You (Departement CJSM)	16 231
Projet Sport (SINT MARTINUS)	8 028
Dép. Collecte de fonds	195 417
Dép. Administration	136 479

Total CHARGES

1 858 795

RESULTAT

2 343

Perspectives pour 2017

Afin de conforter sa bonne santé financière, KIYO vise à nouveau l'équilibre de ses comptes en 2017. La confiance vis-à-vis de cette stabilité, voir même d'une certaine croissance financière et opérationnelle est permise à bien des égards. En effet d'une part, en janvier 2016, KIYO a réussi sans encombre le fameux screening – examen administratif exigé par la DGD ; ce qui lui confère son agrégation en tant qu'ONG pour une période de 10 ans et ce qui a également contribué à l'encourager dans la mise à jour de l'ensemble de ses processus de gestion afin de les adapter- en qualité - à ses ambitions stratégiques.

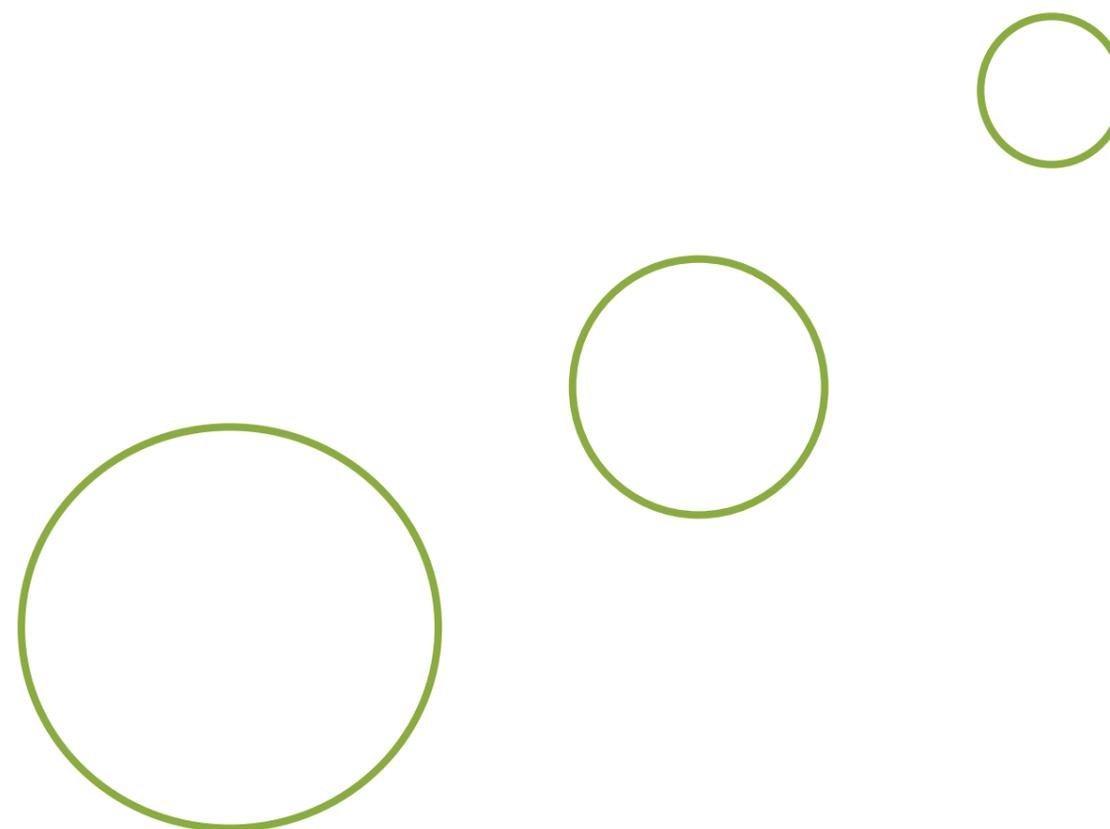
D'autre part, KIYO- en Consortium avec M3M/G3W et SOLIDAGRO a obtenu- en avril 2017, l'agrément ministériel pour leur programme DGD 2017/2021 pour un budget de 23,6 millions d'euro – dont 8,784 millions qui seront directement gérés par KIYO et subsidiés à 80% par la DGD. Enfin, KIYO et KARAMA SOLIDARITY (anciennement Islamic Relief Belgique) ont conclu une convention Programme à 5 ans afin de soutenir le développement du programme DGD 2017/2021 (de manière générale mais aussi spécifiquement en Belgique et au Maroc) et en intervenant chacun pour 50% de l'apport propre nécessaire à boucler le budget.

Afin d'assurer ses engagements de fonds propres, KIYO continuera à investir dans sa relation de confiance auprès de ses sympathisants, donateurs et bailleurs. Pour ses donateurs particuliers, KIYO va soutenir la qualité des messages délivrés par son partenaire DSC. - auprès de qui elle externalise son Direct Marketing- et développer un département de communication qui a pour finalité de rassembler et mobiliser une communauté de jeunes sympathisants autour d'initiatives susceptibles de démultiplier les impacts de l'association.

KIYO souhaite également renforcer la spécificité de sa mission et promouvoir des relations stables et à long termes avec l'ensemble des associations, écoles et bailleurs institutionnels qui la soutiennent. A ce sujet, soulignons l'accord à 6 ans conclu par KIYO avec l'association YUCA et qui vise à promouvoir la participation active des jeunes dans la mise en œuvre de dynamiques de développement entre la Belgique et le Brésil. Citons encore, le renouvellement de l'accord- cette fois à 5 ans- qui lie KIYO à l'opération 11 11 11.

Au niveau national, il est également stratégique pour KIYO de reconquérir les institutions Bruxelloises, Wallonnes et Flamandes afin d'affirmer et revendiquer sa position d'ONG belge et multicommunautaires. Au niveau international, il reste fondamental pour KIYO de s'investir dans la diversification de ses grands bailleurs. Au Burundi notamment, KIYO continuera à renforcer sa position vis-à-vis de l'UNICEF- à travers tout une série de propositions et de projets concrets- et va également introduire un projet auprès de l'Union Européenne.

Après une année 2016 marquée par d'intenses chantiers institutionnels et opérationnels, 2017 sera donc- pour KIYO- l'année du Grand Renouveau ! Pour son programme DGD 2017/2021, KIYO vise à promouvoir une approche Droits de l'enfant qui vise à soutenir des changements concrets dans les 4 Principes de la Convention Internationale des Droits de l'enfant: Droits de vivre et de se développer, Participation, Lutte contre la discrimination et Intérêt supérieur de l'enfant.



staff KIYO 2016

Équipe

Iris Bogaerts : directeur général, gestionnaire de programme et de la qualité,
Magali Guyaut : gestionnaire financier, gestionnaire de programme et de la qualité
Marleen van Audenhove : gestionnaire du programme Sud
Annelies Maertens : sensibilisation et plaidoyer Nord
Michiel De Baere : collaborateur éducatif Nord
Céline Baes : Facilitateur du programme dans la région des Grands Lacs
Jan Daniëls : Facilitateur du programme Brésil
Roger Camps : Facilitateur du programme Philippines
Elizabeth Van Meel: Communication
Noëmi Raquet: Gestion administrative et Communication

Merci à tous nos bénévoles, et en particulier à Sien pour son écriture éloquente et ses talents graphiques.

Conseil d'Administration

Jan de Paepe (président)
François Ryckaerts
Noël De Gryse
Kathleen Coppens
Filip Vandenbempt
Peter Tierens

Bienvenue aux nouveaux membres:

Werner Gillis
David Sienaert
Philippe Schietse

Coordonnées

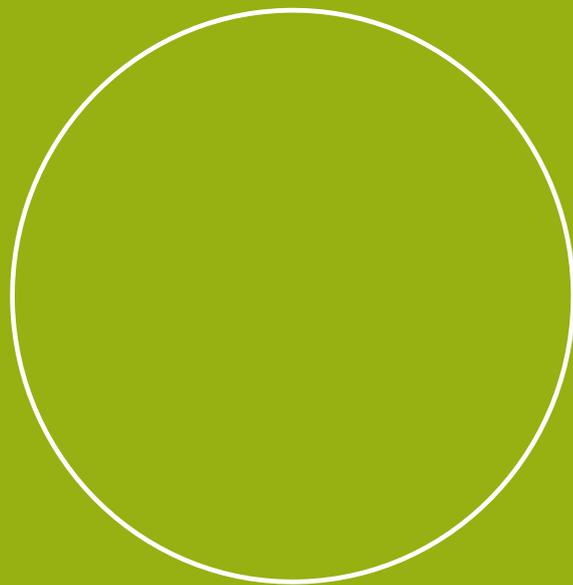
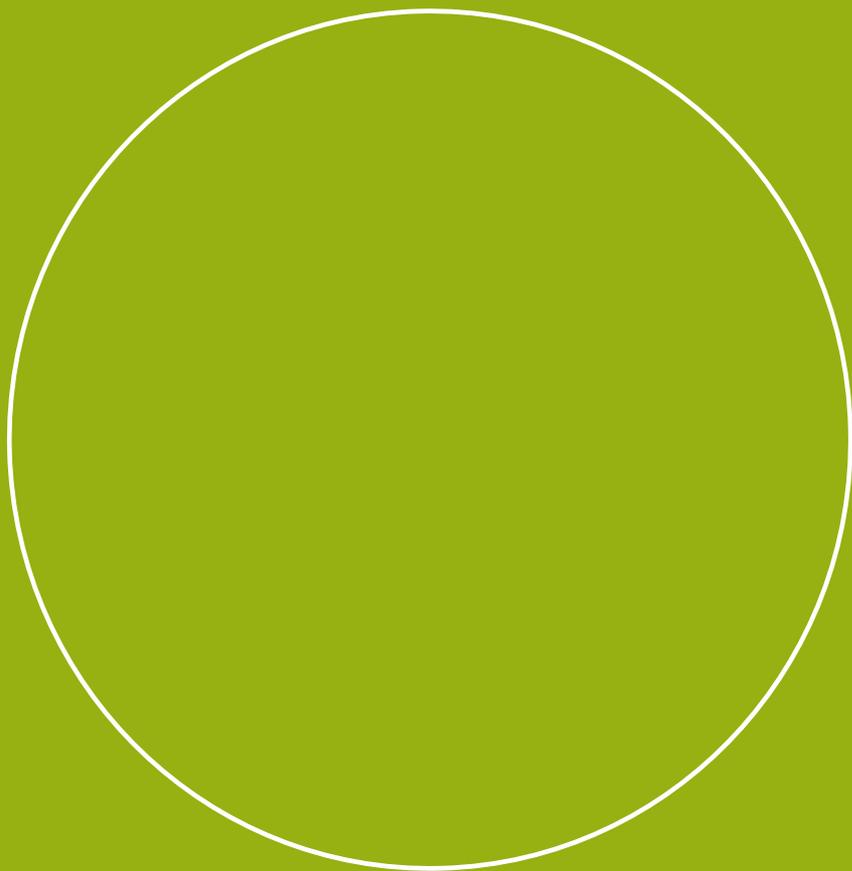
Rue Brogniez46 – B-1070 Anderlecht
+32 (0) 2 510 61 93
info@kiyo-ngo.be – www.kiyo-ngo.be
www.facebook.com/KIYOngovoorinderrechten
www.twitter.com/KIYO_ngo

Merci Annelies pour ton engagement enthousiaste chez KIYO pendant huit années extraordinaires!

Marleen pour ton dévouement et tes attentions quotidiennes durant sept années!

Merci Ilse pour ton engagement envers les droits des enfants pendant trois années!

Faites un don au
BE13 4350 2585 6139
pour chaque don supérieur
à 40 euro une attestation
fiscale vous
sera délivrée



kiyo
ONG pour
les droits de l'enfant